

Veille sanitaire internationale	
Brève	26/05/2022

## PPA dans l'ouest de l'Allemagne : détection d'un foyer dans le Bade Wurtemberg le 25/05/2022

Résumé : Un foyer de peste porcine africaine a été détecté le 25/05/2022 dans le Land du Bade-Wurtemberg, à plus de 500 km des cas de Saxe et du Brandebourg et à 6,5 km de la frontière française. La caractérisation génétique de la souche virale n'est pas encore connue. Les données épidémiologiques actuellement disponibles ne permettent pas d'identifier l'origine de ce cas.

*Pour le comité de rédaction de la Plateforme ESA : Jean-Philippe Amat, Eric Cardinale, Sophie Carles, Julien Cauchard, Céline Dupuy, Sylvain Falala, Guillaume Gerbier, Viviane Hénaux, Celia Locquet, Carlène Trévenec, Renaud Lancelot*

Auteur correspondant : [plateforme-esa@anses.fr](mailto:plateforme-esa@anses.fr)

Entre le 19/05 et le 25/05/2022, plusieurs mortalités ont été constatées dans un élevage de porcs à l'engrais plein-air de 35 porcs situé à Forchheim, district d'Emmendingen dans le Land du Bade-Wurtemberg. Le laboratoire national de référence allemand (FLI) a confirmé la peste porcine africaine le 25/05/2022. Les animaux restants ont été abattus le 25/05/2022. Ce foyer a été notifié à la Commission européenne le 26/05/2022 par les autorités sanitaires allemandes (Source : Commission européenne ADIS. Il est situé à 6,5 km à l'Est de la frontière française.

L'origine de ce nouveau cas, très éloigné des cas chez le sanglier de Saxe et du Brandebourg à la frontière germano-polonaise, reste à ce jour inconnue. L'hypothèse la plus probable est une introduction via des activités humaines.

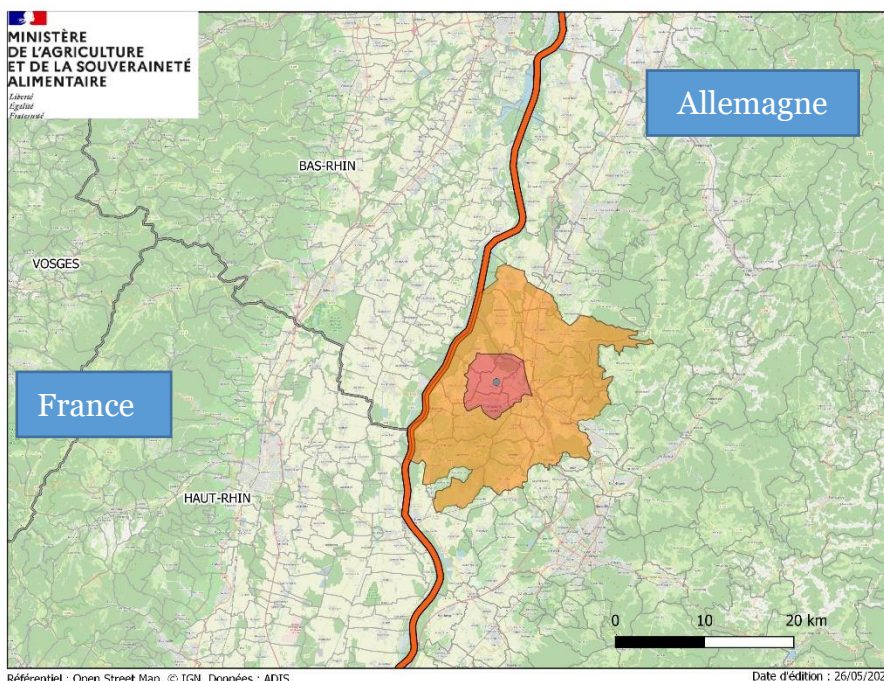
Une zone réglementée (une zone de protection de 3 km de rayon et une zone de surveillance entre 3 et 10 km) a été instaurée en Allemagne autour de ce foyer. Des restrictions des mouvements de porcins et de produits porcins s'appliquent. La surveillance dans la faune sauvage a été renforcée. Une recherche active des sangliers morts doit débuter le 27/05. Une vingtaine d'équipes cynophiles (2 personnes et un chien par équipe) sont prévues. Dans la zone non forestière, des équipes avec drone thermique seront déployées. Une surveillance active est également mise en place. Tous les sangliers tirés ou accidentés

dans les districts d'Offenburg, d'Emmendingen et de Breisgau-Hochschwarzwald seront testés sérologiquement. Des kits seront distribués aux chasseurs.

Il s'agit du 5<sup>ème</sup> foyer détecté en Allemagne après les trois foyers du Brandebourg détectés en juillet 2021 dans un contexte de forte infection dans la faune sauvage. Un foyer dans le Mecklembourg-Poméranie avait été détecté en décembre 2021 aux alentours de Rostock loin des cas détectés sur les sangliers.

Source : communiqué de presse du ministère de l'alimentation, des zones rurales et de la protection des consommateurs du Bade-Wurtemberg ([lien](#))

Foyers PPA en Allemagne et zone réglementée



**Figure 1.** Foyer de PPA détecté le 25/05/2022 en Allemagne à 6,5 km de la frontière française (matérialisée d'un trait rouge épais sur la carte) (source : Commission européenne ADIS au 25/05/2022, carte fournie par le ministère en charge de l'agriculture).

Pour en savoir plus sur l'historique de la PPA en Allemagne : voir fiche du BHVSI-SA du 24/05/2022, pages 25 ([lien](#))

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © <https://www.plateforme-esa.fr/> »